

**Allocution de Jean-Denis Fréchette
Directeur parlementaire du budget
devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes
3 novembre 2014**
(La version prononcée fait foi)

Monsieur le président, Messieurs les vice-présidents, Mesdames et Messieurs les membres du Comité, bonjour.

Je vous remercie de nouveau de nous avoir invités à comparaître et à discuter des dernières recherches économiques et budgétaires publiées par l'équipe du DPB, notamment Mostafa Askari, Haiyun Lao et Scott Cameron, qui m'accompagnent aujourd'hui. .

Le mois dernier, l'équipe du DPB a publié quatre rapports portant sur des dossiers budgétaires et économiques pressants. Ces rapports traitent tous de questions appelant une gestion budgétaire à court, à moyen et à long terme par le gouvernement fédéral qui doivent recevoir une attention plus poussée de la part du Parlement.

Deux de ces études répondaient à des questions concernant le mode de gestion des objectifs budgétaires à **court terme** du gouvernement.

- Notre analyse du [financement de l'assurance-emploi](#) démontre que le Parlement a adopté un dispositif législatif qui établit les cotisations à des taux supérieurs à ce qui est nécessaire à court terme, en apparence contradiction avec la gestion annoncée du programme.
- Notre rapport sur une [loi fédérale sur l'équilibre budgétaire](#) devrait grandement intéresser votre comité étant donné qu'il s'agit d'un des thèmes de vos consultations pré-budgétaires. Ce rapport constitue pour les parlementaires une source solidement documentée d'analyses et d'information qui devrait être utile lorsqu'ils devront étudier ce sujet. Ils devront alors établir les incitatifs qu'un nouveau projet de loi pourrait créer en matière de formulation de politiques et veiller à ce que soient atténués les effets potentiellement néfastes de mesures incitatives dans le contexte d'une gestion budgétaire optimale sur le plan économique et social.

À **moyen terme**, les défis concernent la part de l'excédent projeté qui peut être consacrée à des mesures budgétaires permanentes.

- Nous mentionnons dans la [Mise à jour des perspectives économiques et financières](#) que nous prévoyons pour 2014 une croissance économique au Canada supérieure à ce que nous avons projeté dans notre document d'avril.
- C'est ainsi que nous projetions un excédent budgétaire pour le présent exercice financier après six ans de déficits. Les excédents annuels devaient se chiffrer, en moyenne, à 8,8 milliards de dollars sur la période considérée. Cependant, les mesures annoncées le 30 octobre dernier en ont effacé la moitié environ (tableaux 1 et 2). La marge de manœuvre budgétaire au cours des deux prochains exercices est en grande partie attribuable à des politiques temporaires, comme le gel des dépenses de programmes directes, le gel du taux de cotisation à l'AE et les ventes d'actifs (tableau 3).
- Il n'existe plus aucune marge de manœuvre budgétaire permettant de procéder à des hausses de dépenses ou des allègements fiscaux permanents, car toute nouvelle initiative de cette nature risquerait de se traduire par un retour des déficits.

À **long terme**, le Parlement doit rechercher la meilleure politique possible pour apporter une réponse aux conséquences économiques et budgétaires du vieillissement de la population, surtout concernant le coût des soins de santé.

- Notre [rapport sur la viabilité financière](#) met en relief le fait que le gouvernement fédéral est tout à fait à même de relever ces défis d'ordre démographique tout en conservant une marge de manœuvre budgétaire considérable. S'il adopte une approche à long terme pour sa gestion budgétaire, il disposera d'une certaine latitude pour maintenir un fardeau de la dette viable tout en contractant de nouveaux emprunts pour financer des allègements fiscaux ou de nouvelles dépenses de nature permanente à hauteur de 1,4 % du PIB, soit 28 milliards de dollars en 2014-2015. Le nouvel emprunt pourrait être remboursé dès 2033, année à partir de laquelle les pressions démographiques chuteront.

Conclusion

Nous avons préparé ces rapports en raison de l'intérêt que le Parlement porte à ces dossiers et, comme je l'ai déjà dit, de l'intérêt particulier de votre comité pour certaines de ces questions. Nous continuerons également à chercher résolument de nouvelles approches et méthodes pour que nos rapports répondent à vos besoins.

Mes collègues et moi-même nous tenons à votre disposition pour répondre à vos questions concernant les perspectives économiques et budgétaires ou toute autre question pertinente.

Merci, Monsieur le président.

Mise à jour des perspectives financières

Les tableaux 1, 2 et 3 misent sur les estimations que fait le gouvernement du coût budgétaire des nouvelles mesures. La projection de l'équilibre budgétaire se fonde sur les perspectives économiques dans la [Mise à jour des perspectives économiques et financières de 2014](#) du DPB, qui ne tiennent pas compte de l'effet des nouvelles mesures sur l'emploi et sur la production.

Tableau 1: Coût fiscal des nouvelles mesures proposées en date du 30 octobre 2014

en millions de dollars	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020
Impôt sur le revenu des particuliers						
Baisse d'impôt pour les familles	-2 395	-1 935	-1 995	-2 050	-2 110	-2 165
Impôt supplémentaire provenant de la prestation universelle pour la garde d'enfants	140	565	570	580	585	595
Abrogation du crédit d'impôt pour enfants	435	1 750	1 780	1 810	1 835	1 870
Augmentation des plafonds de déduction pour frais de garde d'enfants	-15	-65	-70	-75	-80	-90
Total	-1 835	315	285	265	230	210
Dépenses de programmes						
Bonification de la prestation universelle pour la garde d'enfants	-1 230	-4 935	-4 965	-5 000	-5 030	-5 065
Total des nouvelles mesures proposées	-3 065	-4 620	-4 680	-4 735	-4 800	-4 855

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau 2: Mise à jour du solde budgétaire projeté

en milliards de dollars	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020
Solde budgétaire	3,6	10,1	10,4	8,1	9,4	11,3
Solde structurel	7,8	9,4	5,5	1,2	1,9	3,6
Moins :						
Total des nouvelles mesures proposées	3,1	4,6	4,7	4,7	4,8	4,9
Solde budgétaire modifié	0,6	5,5	5,8	3,4	4,6	6,4
Solde structurel modifié	4,8	4,8	0,8	-3,6	-2,9	-1,3

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau 3: Marge de manœuvre projeté - politiques permanentes

en milliards de dollars	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020
Solde budgétaire	3,6	10,1	10,4	8,1	9,4	11,3
<i>Moins nouvelles mesures proposées :</i>						
Baisse d'impôt pour les familles	2,4	1,9	2,0	2,1	2,1	2,2
Impôt fédéral sur le revenu sur la prestation universelle pour la garde d'enfants bonifiée	1,1	4,4	4,4	4,4	4,4	4,5
Abrogation du crédit d'impôt pour enfants	-0,4	-1,8	-1,8	-1,8	-1,8	-1,9
Augmentation des plafonds de déduction pour frais de garde d'enfants	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Solde budgétaire modifié	0,6	5,5	5,8	3,4	4,6	6,4
<i>Moins des mesures temporaires:</i>						
Vente d'actifs	0,5	1,5	-	-	-	-
Gel - AE	0,7	2,7	3,2	-0,9	-0,8	-0,7
Mesures temporaires de dépenses de programmes direct	2,7	2,5	2,3	1,0	0,9	-
Cycle conjoncturel	-4,2	0,7	4,9	6,9	7,5	7,7
Marge de manœuvre modifié – politiques permanentes	0,9	-1,9	-4,6	-3,6	-3,0	-0,6

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué